



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl



Fédération des CPAS



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INSERTION - 21 SEPTEMBRE 2023

L'EMPLOI EN 2023 : EN VOULOIR OU PAS ? SANDRINE XHAUFLAIRE, CONSEILLÈRE¹

¹ Intervention de S. Xhaufaire, Conseillère à la Fédération des CPAS lors des États généraux de l'insertion du 21.09.2023, à La Marlagne

Le thème de cette journée de réflexion nous est venu dans un contexte où l'on doit de plus en plus souvent répondre aux questions de personnes qui disent avoir des difficultés budgétaires, des personnes qui ont des revenus du travail au-dessus des seuils minimums légaux et qui, pourtant, ressentent aujourd'hui un sentiment de déclassement, l'idée que leur travail n'est pas suffisamment valorisé financièrement comparativement aux personnes qui bénéficient d'une allocation sociale ou de remplacement. Ils pensent que notre système, certes protecteur, s'est surtout concentré sur les allocataires et les plus pauvres mais pas sur les travailleurs de la classe moyenne.

En cette période préélectorale, cette critique se traduit par une convergence dans les discours « il faut que cela change ». Oui mais quel changement ? Qu'est-ce qui doit changer et pour qui ? Derrière ces discours, il y a sans doute la volonté de voir sa situation personnelle et notamment financière s'améliorer. C'est une volonté d'ascension sociale qui s'exprime.

Mais est-ce que si l'on diminue les allocations des uns, on augmentera automatiquement les salaires des autres par un effet de vases communicants ?

Est-ce que si on limite les allocations sociales dans le temps, cela va mécaniquement permettre aux travailleurs de vivre mieux ?

Et finalement est-ce que certains (les allocataires) ne seraient pas en train de se la couler douce pendant que d'autres (les travailleurs) galèrent pour financer leur oisiveté ?

La réponse à ces questions est trois fois non. Mais alors, pourquoi ce sentiment persiste-t-il ? Pourquoi entend-on si souvent que « c'était mieux avant » alors que tous les chiffres prouvent que nous n'avons jamais été aussi bien qu'aujourd'hui ?

Peut-être que les gouvernements successifs, en tentant de réduire les inégalités sociales, n'ont pas assez pris en considération la mobilité sociale et les difficultés des travailleurs des classes moyennes inférieures ? Peut-être est-ce nos attentes vis-à-vis du travail qui ont changé ? peut-être est-ce nos besoins de consommation qui sont devenus plus importants ? Peut-être est-ce l'emploi qui n'est plus suffisamment attractif ? Il existe de nombreuses hypothèses pour tenter d'expliquer pourquoi cette opposition entre travailleurs et allocataires devient si prégnante mais il nous semblait important de prendre un moment pour y réfléchir.

1. LES MUTATIONS DU TRAVAIL

Peut-on trouver des réponses du côté des mutations du travail ?

Depuis longtemps, de très nombreux chercheurs se sont penchés sur les mutations du travail. Que ce soit de ses pratiques, des relations qui s'y jouent ou de ses représentations.

On parle désormais de dégradation des conditions de travail (pression temporelle, cadences plus élevées) ou de digitalisation de l'emploi. Et ces nouvelles conditions sont sans doute responsables d'un mal-être au travail qui peut être en partie la cause d'une volonté à chercher des responsables à cette violence.

De plus, au-delà des modifications du travail en lui-même, on évoque également une modification du modèle salarial classique (nouvel esprit du salariat)².

- **Du côté des travailleurs** : Patricia Vendramin, dans son ouvrage avec Dominique Méda³, expliquait que les significations adossées à la notion de travail ont évolué avec les siècles. Aujourd'hui, il semble que le travail ne soit plus le seul élément central dans les existences des individus. Il y aurait une distanciation dans le rapport au travail. Celui-ci reste essentiel mais il n'est plus la composante unique de la construction identitaire et de l'équilibre existentiel. La famille, les amis, les loisirs... font également partie de la construction de l'identité sociale. Cette évolution serait davantage observable chez les jeunes. Les chiffres montrent une explosion du

² D. Léonard, *Mutations du travail et des emplois, Les politiques sociales*, 2023.

³ D. Méda et P. Vendramin, *Réinventer le travail*, Paris, PUF, coll. *Le lien social*, 2013.

nombre de jeunes qui quittent leur emploi (+ 181 % par rapport à 2019 – chiffres Acerta). Ce phénomène dépasse largement les frontières de la Belgique et a été nommé la « Grande démission ». Il s'agit d'aller voir ailleurs si le travail n'y est pas plus épanouissant, de chercher du sens, de faire des pauses pour se consacrer à des projets personnels. En gros l'idée est de travailler pour vivre plutôt que de vivre pour travailler, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle prend aujourd'hui une importance jamais connue dans le passé.

D'ailleurs, il arrive régulièrement que l'on reproche aux jeunes cette distanciation par rapport à la valeur travail. Mais à cette question de savoir qui donnait le plus de sens à son travail entre les jeunes et les plus anciens⁴, Julia de Funes répondait que paradoxalement cela n'est pas le vieux, c'est le jeune « Parce que considérer l'activité de travailler comme ayant un sens en tant que tel est un non-sens. Travailler pour travailler, manger pour manger, courir pour courir, dès qu'on est dans une activité pour une activité, on est dans l'absurde, on fait d'un moyen une fin. Donc, cette plus jeune génération nous oblige à repenser notre paradigme au sujet du travail, considérer le travail comme un moyen lui redonne paradoxalement tout son sens.

Il ne s'agit pas de hiérarchiser moralement et de dire le jeune ne veut plus rien faire et le vieux est beaucoup plus travailleur. Cette morale est trop facile, elle n'apporte rien et ne comprend rien au changement de place dans la vie des gens qu'occupe le travail. Mais ce qu'on peut remarquer c'est que pour le vieux, le travail est une finalité, pour le jeune, le travail est un moyen pour s'épanouir dans l'existence.

Et cela n'est pas parce qu'il y a ce nouveau rapport au sens du travail qu'on travaille nécessairement moins et moins bien ».

Même s'il y a des métiers qui permettent un accomplissement et que pour certaines personnes, c'est le sens de leur vie. De manière générale, le travail reste un moyen au service de l'existence. Le but de la vie, c'est vraiment la vie et cela n'est pas le travail.

Il faut donc réfléchir à comment travailler mieux pour travailler moins. Ne plus voir les choses selon un calcul quantitatif de temps de travail. Travailler moins ne veut pas dire travailler moins bien. Tout l'enjeu est que l'on travaille moins mais le plus efficacement possible.

Le travail social : il n'échappe pas à ces mutations. D'un point de vue technique, il a dû s'adapter à l'essor des technologies numériques, à la transformation de ses conditions de travail. D'un point de vue des valeurs, il est remis en question par cette mutation.

En effet, si l'on peut trouver tout à fait louable de vouloir faire de sa vie des activités qui semblent plus attractives que travailler, si on partage l'envie de travailler moins (qui a envie de travailler plus ?), cette vision continue à entrer en contradiction avec les cadres qui régissent les CPAS et spécifiquement la disposition au travail et la disponibilité sur le marché de l'emploi.

Et quand on a pour mission de remettre des personnes çà l'emploi, cela complique forcément le métier.

Il faut donc remettre en question le sens de nos métiers.

Pour moi, la profession d'assistant social est utile, elle est relationnelle. On voit immédiatement le sens, la finalité, de manière concrète et tangible, de ce que l'on est en train d'entreprendre. Il ne faut pas le perdre de vue, se souvenir du pourquoi on a fait ce choix au moment de choisir nos études. Les valeurs qui nous animaient alors restent valables aujourd'hui, c'est le contexte et les conditions qui ont changé mais si on en revient aux valeurs et aux motivations de départ, elles restent pertinentes.

⁴ Compte Tik tok du média Brut.

- **Du côté des employeurs**, les attentes ont également été modifiées. Sans doute pas pour tous les métiers mais elles sont aujourd'hui de moins en moins centrées sur les compétences techniques qui peuvent s'apprendre sur le terrain mais davantage sur les aptitudes comportementales (soft skills) telles que la capacité à collaborer à distance, de s'adapter à l'environnement, d'apprendre à apprendre, d'organiser son temps... Cette évolution demande d'adapter ses compétences et d'adapter les programmes scolaires et de formations à ces nouvelles exigences.

2. DE QUI PARLE-T-ON ?

Dans ce contexte en évolution, l'emploi reste néanmoins une aspiration largement partagée. Mais avec une insatisfaction grandissante de la part des classes moyennes et des travailleurs pauvres qui expriment une insatisfaction par rapport à leurs conditions de vie qu'ils estiment trop difficiles par rapport à l'effort consenti.

Mais de qui parle-t-on ?

2.1 Classe moyenne

Les classes moyennes n'existent pas. La classe moyenne c'est tout le monde sauf les ultras riches et les pauvres. 80 % des gens ont l'impression de faire partie de la classe moyenne, et donc, forcément, les différences de situation entre ces 80 % de la population sont énormes.

Si l'on gagne 1.950 € brut par mois se situe-t-on dans les classes moyennes ? Sans doute pas. On fait partie des travailleurs pauvres même si l'on se définit comme faisant partie des classes moyennes. Il en est de même pour ceux qui gagnent 2.600 €. Ils se considèrent comme faisant partie des classes moyennes mais ils se situent dans une frange plus privilégiée. Difficile de comparer ces situations.

Le RMMG permet de dépasser le seuil de pauvreté et donc de ne pas être considéré comme pauvre par définition. Cela n'est pas pour cela que l'on ne se sent pas vulnérables dans le sens où l'on appréhende les aléas de la vie qui pourraient faire basculer l'équilibre précaire que l'on s'est construit. Il y a une crainte de la précarité.

Selon Statbel, le salaire mensuel brut moyen d'un salarié belge à temps plein est de 3.832 € brut. Le salaire médian s'élève quant à lui, en Wallonie, à 3.030 € brut, pour rappel, cela signifie que 50 % des travailleurs gagnent moins que 3.030 €.

On convient généralement que la classe moyenne est celle qui perçoit entre 70 et 150 % du salaire médian soit en euros de 2.121 € brut et 4.545 € brut.

Pour rentrer plus dans le détail, Francois Ghesquière a expliqué que 3 variables sont utilisées pour estimer le niveau de vie : le revenu équivalent (estime le niveau de vie de personnes en fonction du revenu globalisé du ménage), le degré de capacité à terminer les fins de mois et la privation matérielle et sociale (ne pas être en capacité de remplir au moins 5 critères sur les 13).

Pour savoir si on gagne suffisamment bien sa vie, il faut non seulement comparer à situation équivalente mais il faut également prendre en compte l'ensemble des aspects de la rémunération. Je fais ici référence aux avantages en nature tels que les chèques repas, un pécule de vacances, etc. Et si je fais le total, pourquoi est-ce que je me sens encore frustré ?

Je souhaiterais revenir sur un des tableaux présentés par François Ghesquière, celui relatif aux limites des déciles de revenus équivalents exprimées en revenu mensuel net selon la composition du ménage. Ce tableau me semble très intéressant pour se situer.

Il s'agit donc bien de prendre en compte l'ensemble des revenus de votre ménage : les salaires en ce compris les pécules de vacances ou primes de fin d'année, les allocations familiales, allocations de naissance, pensions alimentaires, congés parentaux... tout. Et alors vous obtenez un montant annuel que vous pouvez mensualiser ensuite.

Faire l'exercice permet de se situer plus objectivement. Et ainsi de vérifier si notre ressenti se confirme ou pas.

	1 adulte	1 adulte et 1 enfant	1 adulte et 2 enfants	2 adultes	2 adultes et 1 enfant	2 adultes et 2 enfants	2 adultes et 3 enfants	3 adultes
10%	1158	1505	1853	1737	2084	2432	2779	2316
20%	1401	1821	2242	2102	2522	2942	3362	2802
30%	1608	2090	2573	2412	2894	3377	3859	3216
40%	1819	2365	2910	2728	3274	3820	4366	3638
50%	2083	2708	3333	3124	3749	4374	4999	4166
60%	2309	3002	3694	3464	4156	4849	5542	4618
70%	2562	3331	4099	3843	4612	5380	6149	5124
80%	2859	3717	4574	4288	5146	6004	6862	5718
90%	3394	4412	5430	5091	6109	7127	8146	6788

Si vous souhaitez affiner l'analyse, vous pourrez également inclure dans votre réflexion des éléments plus qualitatifs tels que : êtes-vous propriétaires ou locataires ? Quels sont vos horaires de travail ? partez-vous en vacances une fois dans l'année ?...

Vous pouvez également vous rendre sur le baromètre des salaires sur le site Jobat pour avoir une vue claire par rapport à vos données personnelles.

2.2 Travailleurs pauvres

Le travail a une définition large qui couvre toute activité productive en biens ou en services alors que l'emploi désigne une situation dans laquelle le travail est déclaré et rémunéré.

Il est donc entendu que l'emploi offre une rémunération et permet donc forcément de limiter le risque de pauvreté monétaire. Et effectivement, en 2019, seuls 2 % des salariés à temps plein, 7 % des salariés à temps partiels et 12 % des indépendants se trouvaient sous le seuil de pauvreté monétaire. Alors que c'était 39 % pour les chômeurs, 17 % pour les étudiants et les pensionnés, 24 % pour ceux en incapacité de travailler et 57 % pour les autres situations sans emploi.

Pourquoi ? Parce que les salariés à temps plein qui sont isolés sont protégés par un salaire minimum (1.955 € brut) situé au-dessus du seuil de pauvreté (1.366 € nets pour un isolé et 2.868 € pour un ménage de 2 adultes + 2 enfants).

C'est notamment ce constat qui a motivé l'obligation de disposition au travail et son corollaire, la disponibilité à l'emploi.

Pourtant, les travailleurs pauvres sont une réalité. François Ghesquière a montré par les chiffres que si le travail protège largement de la pauvreté, plus de 200.000 travailleurs se situeraient tout de même en dessous du seuil de pauvreté en Belgique. Cela équivaut à 4,7 % de la population (en 2016).

Le travail ne protège donc pas toujours de la pauvreté.

Au niveau européen les travailleurs pauvres sont définis comme les travailleurs dont les revenus ne permettent pas au ménage de passer au-dessus du seuil de pauvreté qui est fixé à 60 % du revenu médian.

Sans grande surprise, les travailleurs pauvres se retrouvent du côté des catégories reconnues comme moins qualifiées, les moins diplômés et les contrats précaires (22 % dans le 1^{er} décile de revenu et seulement 4 % dans le 10^e décile) et à temps partiel.

De plus, ces emplois mal payés sont souvent associés à des conditions de travail difficiles : horaires flexibles, travail répétitif, stress... Il ne s'agit pas d'emplois de qualité et peut-être même pas d'emplois dignes.

Si l'on va au-delà de la question du revenu et que l'on observe l'indicateur portant sur la difficulté plus ou moins grande de nouer les deux bouts, l'enquête SILC observe que, naturellement, plus on s'élève dans l'échelle des revenus moins on éprouve de difficultés à joindre les deux bouts. Par contre, les difficultés sont particulièrement élevées pour la classe moyenne inférieure (deuxième quintile).

Mais, selon Philippe Defeyt, on peut également rencontrer des ménages pauvres alors qu'il y a un salaire correct. Soit parce qu'il y a une seule personne dans le ménage qui perçoit un salaire, soit parce qu'il y a plusieurs enfants à charge, parce qu'il est locataire, soit parce qu'il travaille dans un secteur non attractif (service aux personnes, vente, emplois industriels, professions élémentaires). Le profil type du travailleur pauvre est le parent qui élève seul ses enfants et ne peut se permettre de travailler à temps plein.

Compte tenu de ces situations, certains travailleurs se retrouvent contraints de faire appel à l'aide du CPAS.

Une étude de 2022 du SPP-IS objective un peu la situation.

Elle relève que 12,7 % de la population belge est en risque de pauvreté monétaire et que parmi ceux-ci, 22,7 % sont des travailleurs âgés de 20 à 64 ans.

Il y en aurait davantage sans les transferts (allocations familiales, assurance maladie invalidité...)

En effet, si le travail protège de la pauvreté, c'est surtout vrai pour le travail à temps plein (2,7 % de risque de pauvreté) plutôt que pour le travail à temps partiel (9,3 % de risque de pauvreté) qui entraîne un risque accru de percevoir un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Dans ce contexte, le nombre de travailleurs avec un complément RI ne cesse d'augmenter. Il y en a plus de 35.000 en Belgique, soit près de 20 % des bénéficiaires (hors étudiants). Alors qu'ils n'étaient que 10.000 en 2005.

Cette question est à mettre en lien avec la qualité de l'offre d'emploi et notamment avec les temps partiels subis. Mais également avec la question des pièges à l'emploi car quel est l'attrait d'un emploi qui implique que la personne doive recevoir un complément de la part du CPAS ? C'est bien là une difficulté à laquelle vous êtes confrontés dans vos services ISP.

3. LA SITUATION DES TRAVAILLEURS PAR RAPPORT AUX ALLOCATAIRES : INJUSTICE OU PAS ?

3.1 Un salaire est-il toujours préférable à une allocation ?

Dans un récent dossier sur le mythe de l'emploi⁵, la revue Alter Echos mettait en évidence que, même si notre relation et nos attentes par rapport au travail évoluent, il reste bien difficile de s'écarter de notre modèle dominant où l'emploi reste la norme valorisée.

En effet, l'emploi reste, d'une part, un ancrage identitaire fort dans le sens où nous existons socialement par ce que nous faisons et qu'il n'est pas aisé d'aller chercher ailleurs que dans le travail un sentiment d'utilité, des relations sociales, des défis ou des challenges tels que nous les expérimentons dans le cadre de notre emploi.

Dominique Meda⁶ dit à ce sujet que « *Le travail est un fait social total dont l'absence est devenue quelque chose d'absolument insupportable* ». Celui ou celle qui ne travaille pas est considéré au mieux comme malchanceux et au pire comme inadapté, voire comme profiteuse ou parasite quand il assume son inactivité. D'autre part, le travail reste le principal moyen de gagner de l'argent.

Mais cela coince sur ces deux aspects puisque d'une part le travail ne semble plus suffisamment qualitatif que pour offrir l'épanouissement recherché et d'autre part, les salaires offerts ne semblent plus suffisants comparativement aux revenus alloués dans le cadre des allocations.

Cette question a été beaucoup posée ces derniers mois avec les indexations successives du montant du revenu d'intégration qui a atteint un seuil psychologique qui rend le différentiel inacceptable à une partie de la population.

Or, le problème n'est pas le montant du revenu d'intégration, qui reste insuffisant pour joindre les deux bouts mais bien le différentiel entre revenu du travail et revenu issu d'allocations de sécurité ou d'assistance sociale.

Les gens veulent avoir un intérêt notable à aller travailler ; ils souhaitent être récompensés de leurs efforts et c'est quand ils estiment ne pas être récompensés à la juste mesure de leurs efforts que le ressentiment commence.

À une époque où nous travaillons pour gagner plus et consommer plus et non plus simplement pour gagner notre vie, cette insatisfaction par rapport à nos revenus nous semble d'autant plus insupportable. Il y a une forme de désillusion de ce que le travail apporte.

Mais quel serait le différentiel qui serait jugé comme acceptable pour ne pas se sentir pénalisé à aller travailler ? À combien j'estime que mon travail doit être rémunéré ? Et finalement, y a-t-il encore un intérêt à aller travailler ?

- D'un point de vue financier

L'emploi permet de limiter le risque de pauvreté puisque les salariés à temps plein sont protégés par un salaire minimum situé au-dessus du seuil de pauvreté. Partant de là, l'emploi semble souhaitable, d'une part pour lutter contre la pauvreté, d'autre part pour limiter les dépenses de la sécurité sociale et éviter que certains ne « profitent du système ».

C'est là-dedans que s'inscrivent la loi DIS et la dégressivité des allocations de chômage.

Mais cela ne fonctionne pas puisque le nombre de bénéficiaires augmente. Les politiques d'activation n'ont pas répondu à leur objectif de base. Tout d'abord parce qu'il n'est tout

⁵ *Le mythe de l'emploi comme solution ultime*, Alter Echos n°506, 10.2022.

⁶ D. Méda, *Le travail, Que sais-je ?*, 2004.

simplement pas possible de mettre tout le monde au travail. Et ensuite, parce que le travail ne protège pas toujours de la pauvreté.

Plus de 200.000 travailleurs en Belgique se situeraient ainsi en dessous du seuil de pauvreté selon les estimations de l'IWEPS. Si l'on s'intéresse au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE), et donc aussi aux conditions de vie, ce nombre atteint même 350.000.

« L'emploi est un outil pour lutter contre la pauvreté à condition qu'il soit de bonne qualité, stable et permettant d'avoir accès à un bon revenu ; mais ce n'est sûrement pas une fin en soi, surtout depuis la dérégulation du marché du travail »⁷.

Même si pour la question du patrimoine, il nous a également été montré qu'avoir des très faibles revenus limite très fortement l'accès à la propriété et que le fait d'être un travailleur plutôt qu'un allocataire n'y change pas grand-chose, les banques se limitant à une analyse chiffrée de la situation.

Cette question des aspects financiers ne serait pas complète sans citer la question des pièges à l'emploi évoquée par Marie Castaigne.

- **D'un point de vue qualité de vie**

Il existe de très nombreuses études en psychologie sociale qui ont mis en évidence le lien de causalité entre l'absence d'emploi et le niveau d'estime de soi. Toutes sont unanimes pour dire que le chômage (et a fortiori il en va de même avec le RI) a un impact négatif sur le bien-être psychologique et entraîne une baisse de l'estime de soi qui peut, à son tour, influencer négativement la probabilité de retrouver un emploi et le cercle vicieux se met ainsi en place.

A contrario, François Ghesquière a comparé la situation des travailleurs pauvres (1^{er} décile de revenus) à celle des allocataires et il met en évidence que même si leurs revenus ne sont pas forcément meilleurs que ceux des allocataires, ils s'en sortent sensiblement mieux. Peut-être est-ce dû à d'autres ressources qui ne sont pas matérielles telles que le réseau social, le capital culturel, le patrimoine... ?

L'absence d'emploi serait donc délétère tandis que l'emploi serait vertueux sur la qualité de la vie.

C'est sans doute régulièrement vrai mais il faut nuancer. Les effets de l'absence d'emploi ne sont pas homogènes et linéaires et toutes les personnes ne sont pas affectées de la même manière face à cette situation.

Et d'ailleurs, alors que les études plus anciennes montraient que même un emploi insatisfaisant (stressant, flou, bas statut, faiblement rémunéré...) était préférable pour le bien-être qu'une situation de non-emploi, des études plus récentes ont démenti en montrant que si les travailleurs satisfaits avaient bien une différence positive au niveau bien-être, la différence entre les travailleurs insatisfaits et les chômeurs se réduisait fortement. voire même une santé mentale meilleure chez ceux qui ont quitté un emploi stressant.

En conclusion, on pourrait dire que si l'on se limite aux aspects financiers, un salaire est préférable à une allocation dans la plupart des cas même s'il existe des exceptions. Mais que par contre d'autres aspects plus qualitatifs doivent être pris en considération et que là, aussi, au vu de la manière dont notre société érige encore le travail comme valeur centrale et dominante, travailler reste un vecteur d'intégration, d'estime de soi, de relations sociales, d'utilité... Pour autant que cet emploi soit un emploi de qualité, porteur de sens, respectueux du travailleur.

⁷ C. Leterme, *Le mythe de l'emploi comme solution ultime*, *Alter Echos* n°506, 10.2022.

3.2 La fin d'une idée reçue : les plus pauvres reçoivent plutôt moins que les riches

Plusieurs articles⁸ et ouvrages ont attiré notre attention ces derniers mois relevant le même constat qui met une claque aux idées reçues : les plus riches coûtent plus cher à la collectivité que les plus pauvres.

En effet, contrairement à l'idée largement répandue qu'en Belgique, « les plus faibles sont suffisamment aidés, voire trop et que ces aides se financent aux dépens des plus méritants, ceux qui gagnent bien leur vie, qui sont suffisamment ponctionnés, voire trop. Il y a même une certaine tendance, pas toujours discrète, à considérer les plus précaires comme des profiteurs et les plus laborieux tous rangés dans une gigantesque « classe moyenne » qui se ferait « matraquer » comme « les pigeons du système ».

En réalité, « *Le soutien de la collectivité ne se résume pas aux plus pauvres, loin s'en faut. Le haut de la hiérarchie sociale fait la leçon à ceux qui peinent à boucler leurs fins de mois, alors qu'il profite largement de nombreux soutiens, tant de notre modèle social que des entreprises.* ». Et même, les classes supérieures profitent davantage de nombreuses politiques publiques. Fiscalité, pension, santé, enseignement, mobilité, logement, aides diverses et variées.

C'est ce qu'on appelle l'effet Matthieu, à savoir une série de mécanismes qui agissent de manière telle que les classes sociales supérieures ont tendance à bénéficier proportionnellement plus des avantages de la politique sociale que les classes défavorisées.

Cela touche une série de biens et de services publics théoriquement accessibles à tous sans conditions de revenus mais qui ne sont pas ou peu utilisés par les classes populaires qui pourtant contribuent à leur financement par l'impôt ou par la cotisation. Ceux-ci sont plutôt l'apanage des classes moyennes et supérieures.

Plus on est issu d'un milieu favorisé, plus on a fait de hautes études, qui coûtent davantage à la collectivité. Et plus on est éduqué, plus on vit longtemps. Et plus on est éduqué et plus on vit longtemps, mieux on est soigné, ce qui représente également une charge supérieure pour les finances publiques. Et plus on est éduqué et plus on vit vieux, plus on a de chances d'accéder à un capital, à la propriété de son habitation et de ses moyens de transport, ce qui offre d'autres bénéfices publics potentiels, inaccessibles aux locataires et aux usagers peu mobiles.

Si on prend l'exemple de l'école, les enfants issus des classes plus aisées vont régulièrement faire des études plus longues. Or, si les enquêtes PISA montrent des résultats dramatiquement opposés selon les origines sociales, notre système investit moins dans le niveau maternel (4.415 €/écolier/an) que dans le primaire (4.938 €). Le secondaire (8.006 €), le supérieur (6.822 €) et l'universitaire (7.811 €) sont mieux financés mais davantage fréquentés par les enfants des classes supérieures.

Pareil pour les crèches, elles relèvent des compétences de la Fédération Wallonie-Bxl, qui est financée par une dotation du fédéral, et donc par les impôts à la consommation. Donc, les plus pauvres financent mais en bénéficient largement moins. En effet, c'est à partir de la classe moyenne que la fréquentation des crèches s'observe.

Il en va de même pour la politique culturelle subventionnée dont profiteront davantage les personnes les plus aisées (musées, théâtres, conservatoire).

Et enfin, plus ironiquement, c'est la même chose pour les pensions : les contributions des précaires alimentent la caisse collective, mais leur faible espérance de vie les empêche d'en bénéficier et allège d'autant la coûteuse facture de notre système de pension légale. Avant de mourir trop tôt les plus pauvres encore vivants sont plus souvent malades mais leur faible espérance de vie et leur plus faible espérance de vie en bonne santé leur font consommer moins de soins remboursables dans le courant de leur existence.

⁸ N. Leandri et L. Maurin, *Les assistés de la France d'en haut, Observatoire des inégalités Comment les pauvres gâtent les riches, Le Vif*, 16.2.2023.

N. Framont, *Parasites, Les liens qui libèrent*, 2023.

« *L'histoire montre que les profiteurs sont répartis dans tous les milieux de la société, riches ou pauvres. Sauf que les profits ne sont pas du même niveau [...] Grands et petits fraudeurs ne jouent pas dans la même cour.* ». Nous sommes tous des assistés et les plus assistés ne sont pas ceux que l'on croit.

« *Pour un titulaire d'un minimum social qui assure ses fins de mois 'au noir', combien de familles ne déclarent pas leurs employés de maison pour ne pas payer de charges sociales ? Pour une mère seule qui ne signale pas immédiatement un nouveau compagnon pour continuer à toucher son allocation complète, combien de millionnaires se soustraient à l'impôt par des techniques d'évasion à la limite de la légalité ? [...] Pour les uns, il s'agit d'améliorer un ordinaire minimum et morose, pour les autres d'accumuler toujours plus* ».

Sommes-nous tous des assistés ? Oui, et c'est une bonne chose. Notre système offre des services publics de qualité à tous, riches ou pauvres, par un juste souci d'universalité.

Pour rappel, une étude de 2014 du SPP-IS avait établi que la fraude sociale s'élevait à 4,59 % des demandes pour le RI et portait sur des montants moyens de 1.680 €.

Et donc, les pauvres profitent moins des services offerts par la collectivité, ils ne fraudent quasi pas et en plus, vient s'ajouter à cela le non-recours aux droits, qui vient encore réduire les prestations publiques dévolues aux plus pauvres.

Le nombre de non-recours au droit est difficile à estimer mais le projet Bell mode mené à l'initiative du SPP-IS a identifié dans un rapport publié en juin 2022, un peu plus de 13 % de profils susceptibles de percevoir une allocation d'intégration et près de 70 % des ayants droit potentiels à la garantie de revenus pour les personnes âgées qui ne se sont pas manifestées.

4. SITUATION OBJECTIVE vs RESENTI(MENT)

Mais le ressenti de la population ne prend pas en compte ces éléments et la frustration reste et grandit.

4.1 La montée du ressentiment

Nombre de personnes qui éprouvent ce ressenti ont un revenu supérieur au RMMG et ne sont donc généralement pas concernées par la question des pièges à l'emploi, présentée par Marie.

Selon une étude du Cabinet de recrutement Robert Half, en 2022, 27 % des employés belges estimaient être payés en dessous du salaire conforme au marché mais en reconnaissant ne pas savoir exactement à quoi correspondait le salaire adéquat en rapport avec leur niveau de diplôme, leurs années d'expérience...

Si l'on considère que la première motivation à travailler, avant le sentiment d'utilité ou les relations sociales, reste encore et toujours le fait de gagner sa vie. Alors, si j'estime gagner trop peu, c'est un motif de frustration majeur.

Dans le passé, la classe moyenne était un rêve, le rêve de sortir du prolétariat. Aujourd'hui, la classe moyenne ne représente plus ce rêve. Au contraire, même si cette classe n'est pas menacée par le déclassement, elle se caractérise par la peur de ce déclassement. Cette peur de déchoir est inhérente aux classes moyennes.

Le fait de n'être situé ni tout à fait en haut ni tout à fait en bas rend les choses profondément hétérogènes en termes de revenus, de conditions de vie, de styles de vie. Cela accentue la comparaison avec nos semblables.

Cela crée une tension, car si les inégalités ne sont pas nouvelles, au contraire même, elles deviennent intolérables dans une société où nous sommes censés disposer de l'égalité des chances.

Pour illustrer cela, on peut prendre en exemple la scolarité. Les parcours scolaires sont de plus en plus longs et cela devrait être une bonne chose. Mais cette évolution fait émerger une inégalité de chances à laquelle nous étions moins sensibles quand les inégalités scolaires s'inscrivaient dans un ordre du monde, sans doute injuste, mais qui n'affectait pas les individus de manière aussi personnelle et intime puisque l'obligation de réussite n'était pas aussi impérative qu'elle l'est devenue maintenant que nous sommes tous « égaux ». L'échec scolaire n'est plus vécu comme un destin de classe (les études ne sont pas pour nous) mais comme un échec personnel.

De même, les informations, la publicité, les réseaux sociaux, tous ces nouveaux outils ont accru notre connaissance de la société mais dans le même temps ont mis en évidence un nombre considérable d'inégalités qui existaient déjà mais étaient moins source de ressentiment telles que les inégalités territoriales, les inégalités de santé, les inégalités de parcours de vie et les multiples inégalités d'accès.

Francois Dubet explique⁹ que « *parce que les cadres de comparaison se multiplient, et parce que l'aspiration à l'égalité s'est étendue, nous sommes désormais à la fois égaux et inégaux selon le cadre de comparaison sur lequel on se base. Dès lors, aux classes sociales plus ou moins structurées se sont substitués des ensembles flous, des communautés imaginaires qui mettent à mal notre capacité à nous situer socialement* ».

Des études sur les inégalités fiscales ont montré que l'équité « horizontale » (la comparaison avec les proches) fonde plus les sentiments d'injustice que l'équité « verticale » (comparant riches et pauvres) : je suis plus frustré par les « privilèges » de mes proches qui bénéficient d'avantages que par l'iniquité plus importante avec les riches.

Avec l'égalité des chances méritocratique où chacun semble responsable de lui-même, la cause des inégalités est plus souvent attribuée aux individus eux-mêmes : les pauvres, les étrangers, les élèves en échec sont partiellement ou totalement responsables de leur malheur et ne méritent pas d'être aidés.

Cependant, « *la croyance dans le mérite ne s'oriente pas seulement vers les autres car la norme de jugement « internaliste » consistant à situer la cause de l'action dans l'individu lui-même peut se retourner en culpabilité. Dans une société méritocratique et démocratique, je suis moi-même responsable des inégalités que je subis puisque m'a été offerte la chance d'y échapper, par exemple en réussissant à l'école* »¹⁰. Ainsi, le ressentiment peut être associé à une forte culpabilité et tout pousse à penser que le ressentiment est d'autant plus vif que la culpabilité secrète est profonde.

Du point de vue « populiste », l'État ne protégerait plus ceux qui le méritent mais il protégerait trop ceux qui ne le méritent pas, à commencer par les plus pauvres que soi et par ceux qui ne sont pas exactement comme soi. Le populisme vise bien à maintenir ou accroître sa position par rapport à ceux qui sont en dessous de soi, plutôt que de réduire les inégalités.

La frustration relative vise moins les puissants que les victimes moralement illégitimes des inégalités sociales.

On peut donc faire l'hypothèse qu'une grande partie du climat politique des sociétés démocratiques (défiance, abstention, appels à l'autorité...) s'explique par l'inscription de la frustration relative dans l'individualisation des inégalités. Les populismes résulteraient donc des mutations sociales et culturelles qui individualisent l'expérience des inégalités et accroissent mécaniquement les frustrations par un jeu de comparaison infini.

Or, il y a erreur de diagnostic. L'égalité des chances n'est pas effective et l'ascenseur social, cette possibilité de réduire les écarts entre les populations, reste bien en panne pour toute une partie de

⁹ F. Dubet, *Frustration relative et individualisation des inégalités*, Revue de l'OFCE, Edition OFCE, 2010, consulté sur Cairn info.

¹⁰ M. Lamont, *La dignité des travailleurs*, Presses de Sciences Po, 2002.

la population. Il est devenu plus difficile aujourd'hui d'améliorer sa condition sociale, même par les études (tout le monde en fait alors c'est dévalué) et même par l'emploi (on en revient aux travailleurs pauvres).

Cela fait qu'une partie de la population se sent aujourd'hui dépassée par l'autre.

Cette peur est généralement infondée car si on se penche sur les chiffres, il n'y a pas de paupérisation des classes moyennes. Au contraire même. Et pourtant, cette peur demeure.

« Il y a l'approche subjective, à savoir la perception qu'ont les gens de leur statut, et une approche objective basée sur la consommation réelle. C'est bien de tenir compte de la subjectivité des gens et de comprendre pourquoi ils ont ce sentiment de moins bien, mais ce n'est pas la même chose que la situation objective. Depuis vingt ans, on doit bien constater une baisse constante de la pauvreté »¹¹.

À la question d'où ils se situent sur l'échelle sociale, la toute grande majorité d'entre nous répond dans la classe moyenne. Mais comme je viens de le dire, cela n'a pas de sens puisque les différences au sein de cette classe dite moyenne sont très importantes. Il est donc difficile de savoir où on se situe financièrement.

4.2 Comparaison sociale et frustration

Vincent Yzerbyt¹² explique qu'à l'origine de tous nos conflits, de toutes nos crises, il y a un « **désir mimétique** ». Nous désirons inconsciemment être l'autre en possédant ce qu'il possède. L'objet convoité n'est pas nécessairement précieux en soi, ou particulièrement intéressant ; mais le simple fait qu'il soit possédé par l'autre le rend désirable.

Nous sommes dans une société où le modèle consumériste domine. Aujourd'hui, les exigences du pouvoir d'achat ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Certaines dépenses, qu'elles soient liées aux technologies, aux loisirs, aux voyages ou aux vêtements, sont à présent considérées comme indispensables. Avant, on payait ce qu'on devait payer, et tant pis pour le reste. Aujourd'hui, le reste est devenu l'essentiel. Et on va privilégier le nouveau smartphone ou les baskets à la mode, même si dans le même temps on a des difficultés à faire face aux autres dépenses plus fondamentales.

Selon la théorie de la **comparaison sociale**, les comportements des individus sont influencés par les autres. Mais, incertain de ce qu'on attend de lui, il se compare à autrui pour valider ses opinions ou la qualité de ses performances. Il y a ainsi un ajustement à autrui. Chaque homme essaie de situer ses propres capacités par rapport aux autres. Cette théorie a été proposée par Festinger et permet une évaluation de soi ainsi que l'amélioration de soi par 3 types de comparaison sociale : la comparaison sociale ascendante qui est une comparaison vers le haut ou le « meilleur » que soi, la comparaison sociale descendante, qui quant à elle, est une comparaison avec « pire que soi » et la comparaison latérale qui est la comparaison avec ses égaux.

L'économie comportementale explique les choses par le phénomène d'aversion à la perte et celui d'effet cliquet :

- L'aversion à la perte est une notion issue de la psychologie économique ; il s'agit d'un biais comportemental qui fait que les gens sont plus sensibles à une perte qu'à un gain du même montant. La vie économique n'est pas linéaire ; elle connaît des hauts et des bas, plus de hauts que de bas. Mais avec l'aversion à la perte, le moindre bas ne peut être compensé par un haut de même valeur et les personnes vivent très mal une diminution de leur pouvoir d'achat ou la perte d'un emploi.

¹¹ F. Maniquet, Ires UCL.

¹² V. Yzerbit et O. Klein, *Psychologie sociale*, De Boeck Supérieur, 2019.

- L'effet cliquet est un phénomène qui empêche le retour en arrière d'un processus une fois un certain stade dépassé. Il implique, par exemple, qu'il est difficile de réduire une consommation atteinte, du fait des habitudes et des engagements qui ont été pris. De plus, avec l'effet cliquet, l'individu s'attend toujours à consommer plus ; si sa consommation stagne, il a l'impression d'être moins bien. Les nombreuses études qui portent sur le bonheur et la satisfaction montrent bien que non seulement une baisse de revenu mais même un ralentissement de la croissance rendent la plupart des gens malheureux. Ceci explique pourquoi en dépit d'une croissance soutenue, beaucoup n'ont pas l'impression de voir leur sort s'améliorer et certains le voient même se détériorer.

Cet écart entre réalité et perception ne se retrouve pas uniquement dans cette nostalgie du temps passé mais aussi dans de nombreuses autres situations : on attribue à la présence d'étrangers une insécurité croissante alors que l'on vit dans une région où l'immigration est nulle ou l'on blâme les Chinois ou les Polonais pour des pertes d'emplois dans une région où il n'y a pas eu la moindre délocalisation. Répondre aux angoisses qui résultent de ces perceptions n'est pas facile. Certes, une politique d'information est souhaitable et sans doute utile, mais son efficacité est limitée. Quand on se sent déclassé et dépassé, on blâme l'autre qui semble avoir mieux réussi ou bénéficier de plus de facilités.

Cette comparaison a existé de tout temps, mais la généralisation des réseaux sociaux n'a fait que la renforcer. Cette fenêtre ouverte sur la vie des autres où c'est l'enviable qui est le plus souvent mis en avant nous rend systématiquement perdants. La frustration n'existe pas seule mais toujours en référence à un groupe ou à une situation.

Cela entraîne un sentiment de **déclassement** qui ne fait que monter et les groupes sociaux qui jusque-là se sentaient relativement protégés se sentent aujourd'hui menacés. C'est le cas des classes moyennes.

Les effets que cela produit sont bien connus : sentiment de payer pour tout le monde, critique de « l'assistantat », frustration, vote pour l'extrême droite...

Le ressentiment de ceux qui adhèrent aux valeurs consuméristes et démocratiques et en sont exclus par la pauvreté, le chômage et les discriminations est à l'origine de manifestations parfois violentes. Mais comment se permettre de dire à une personne qu'elle n'a pas le droit de vivre selon les standards de consommation actuels ?

« Voir que son voisin a une belle maison et part en vacances à l'autre bout du monde quand on a de la peine à joindre les deux bouts peut être source de ressentiments qui peuvent déclencher de la violence. Inversement, lorsqu'on se sent 'nanti', savoir que notre prospérité, que l'on juge légitime, est menacée par de plus pauvres que soi qui pourraient chercher à s'emparer de nos richesses peut motiver des postures agressives à leur égard [...] L'inégalité est un facteur qui affecte l'ensemble de la société et pas seulement les pauvres. Le constat c'est que les conduites de tout le monde sont affectées, montrant bien en cela l'impact massif de cet aspect de notre quotidien »¹³.

C'est là que s'inscrit la **notion de bouc émissaire**. Une partie (grandissante) de la population reporte ses frustrations sur ceux qu'elle considère responsables de la situation insatisfaisante. En effet, la cohésion d'un groupe repose sur le partage d'un nombre de valeurs, pour rappel le travail reste une valeur centrale dans notre société, et donc, les personnes qui s'éloignent de cette norme peuvent être perçues comme menaçantes. C'est une façon pour les majoritaires de gérer la pression à laquelle ils sont soumis.

Au niveau collectif, le bouc émissaire est donc la réponse inconsciente et violente générée par les rivalités dues au désir mimétique, c'est-à-dire au désir par imitation, entre ses membres. C'est le « tous contre un ». Pour que ce phénomène soit effectif, notons qu'il faut que la mise en œuvre du

¹³ V. Yzerbyt et O. Klein, *Psychologie sociale*, de Boeck supérieur, 2019.

rituel soit cachée, que les victimes soient choisies pour que la violence réactionnelle soit moindre, que la culpabilité du bouc émissaire ne fasse pas de doute aux yeux du groupe (chacun s'accorde sur le fait qu'il est déviant par rapport à la norme), et enfin, que les victimes soient persuadées d'être coupables (la stigmatisation au long cours fait son œuvre sur la baisse de l'estime de soi). Et les attaques envers le bouc émissaire seront davantage violentes selon que la frustration ressentie est importante. C'est la théorie de la « frustration-agression ».

5. PISTES ET RECOMMANDATIONS

Comment faire en sorte que les politiques publiques atteignent leur cible ? Les aides ont souvent été orientées vers les plus démunis. C'est très bien et il faut continuer à aider ceux qui en ont le plus besoin. Mais les classes moyennes inférieures, qui se trouvent avec des revenus souvent proches du seuil de pauvreté, ont souvent été oubliées parce que l'on n'a pas considéré qu'ils vivaient des difficultés similaires aux plus pauvres. Il faut corriger le tir car la frustration est d'autant plus grande pour ceux qui ont l'impression de mériter via leur travail et qui, pourtant, rencontrent des difficultés financières comparables.

De plus, on ne peut pas réserver toutes les aides aux plus démunis, sous peine que le système perde toute légitimité auprès de l'ensemble des contributeurs.

Il convient d'attacher davantage d'attention à ceux qui se sentent laissés de côté, ce qui n'est pas uniquement une question financière. Il est intéressant d'observer que ce ne sont pas nécessairement les plus pauvres qui se plaignent de ne pas être reconnus et qui se plaignent des fins de mois difficiles.

Tout est question de dosage.

Nos 10 Recommandations politiques

1. Une première solution se trouve dans un effort plus important en matière d'instruction initiale et tout au long de la vie, ce qui permettrait de corriger les inégalités des chances. Parce que, on est bien d'accord, l'égalité des chances c'est seulement sur le papier.
2. Proposer des emplois de bonne qualité, stables et permettant d'avoir accès à un bon niveau de revenu. C'est ainsi que l'emploi peut redevenir un vecteur d'intégration sociale fort, qui attire les personnes et qui les retient.
3. Les minimas sociaux doivent toujours être au moins au seuil de pauvreté.
4. Accorder les aides en fonction des revenus et non d'un statut (comme c'est le cas pour les allocations familiales, le statut BIM ou certaines aides énergie).
5. Tenir compte du niveau de vie (qui cumule revenus et avantages sociaux) plutôt que du revenu.
6. Augmentation des bas salaires, pas uniquement le RMMG mais les salaires des premiers déciles pour avoir une différence de revenu entre le travail et les allocations qui soit suffisamment importante pour encourager la participation au marché du travail.
7. Réduire la part des bas salaires sur le marché du travail.
8. Lier les modifications des indemnités d'allocations et les compensations au travail.

9. Automatiser au maximum l'octroi des aides dans le cadre de la lutte contre le non-recours aux droits. Et si ces aides ne peuvent pas être automatiques, communiquer largement sur leur existence car les travailleurs pauvres ne sont généralement pas en contact avec les services d'assistance et sont donc en dehors des informations.
10. Investir dans la lutte contre les discriminations à l'embauche.

L'État tout en luttant contre toutes les formes d'exclusion devrait aussi contribuer à sécuriser la classe moyenne. Revenir à des programmes qui ne couvrent pas seulement les plus pauvres mais l'ensemble de la société. On a sans doute eu trop tendance à se focaliser sur les seuls pauvres et oublier que le besoin de sécurité concernait toute la population. À la Fédération des CPAS, nous en sommes conscients et nous nous attacherons à plaider en ce sens.
